



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-4456>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-4456**

Fournitures

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-112815

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SDIS du Var

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 288300403

**Ville :** Le Muy

**Code postal :** 83490

**Groupeement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 83

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** FOURNITURES D'ARMOIRES DE CHAMBRES ET DE MOBILIERS SPECIFIQUES DE CHAMBRES

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 39143100

**Type de marché :** Fournitures

**Description succincte du marché :** Le présent marché a pour objet la fourniture, la livraison et

Description succincte du marché : l'installation d'armoires de chambres et de mobiliers spécifiques de chambres

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : - prix : 70 % - respect de l'environnement : 30 % Une note de 0 à 30 sera attribuée en fonction des critères suivants proposés par le candidat à l'acte d'engagement. Cette note sera attribuée de façon suivante : Taux de recyclabilité / Meilleur taux de recyclabilité x 20 Possibilité d'acheter du mobilier d'occasion : 10 points

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Fourniture d'armoires et de mobiliers spécifiques de chambre pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var. Lot 1 : armoires de chambre Lot 2 : mobiliers spécifiques de chambres  
Nom du titulaire / organisme : SAS DPC, 1, rue Pierre et Marie CURIE, ZA de RIPARFOND,

79300 BRESSUIRE pour les 2 lots. Montant maximum annuel du lot 1 : 35 000 EUR HT Montant maximum annuel du lot 2 : 15 000 EUR HT Sous-traitance : non Date d'attribution du marché : 13 janvier 2026. Nombre total d'offres reçues : 5 Autres informations : Marchés 2545\_01 et 2545\_02. Avis initial au BOAMP le 10 octobre 2025. Le marché est conclu pour une durée d'un an renouvelable 3 fois sans que sa durée totale ne puisse excéder 4 ans. Il prend effet à compter du 13 janvier 2026. Le montant annuel maximum du lot 1 est de 35 000 euros hors TVA (soit 140 000 euros pour 4 ans). Le montant maximum annuel du lot 2 est de 15 000 euros HT (soit 60 000 EUR pour 4 ans). Pour le lot 1, Conditions de l'offre retenue : DQE en TTC : 17 486,88 euros. Pour le lot 2, Conditions de l'offre retenue : DQE en TTC : 10 051,49 euros. Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, un recours peut être exercé auprès de la juridiction administrative territorialement compétente, qui est actuellement : Tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine B.P 40510 83000 TOULON Tél : 04 94 42 79 30-télécopieur : 04 94 42 79 89 greffe.tatoulon@juradm.fr o soit par référé contractuel, conformément aux dispositions de L551-13 du code de justice administrative, après la date de signature du contrat et dans un délai de 31 jours à partir de la publication de l'avis d'attribution au JOUE et de 6 mois après la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. o soit par requête introductive d'instance (recours TROPIC) dans les formes prévues à l'article R411-1 du code de justice administrative et dans le délai de 2 mois à compter de la date de parution de l'avis d'attribution du marché public. A défaut de cette publicité, le délai ne commence pas à courir et le recours peut être introduit sans condition de délai. o soit par un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication ou de notification de l'acte détachable attaqué. Nota : le Tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non. Une enchère électronique a été effectuée : non. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine B.P 40510 83000 Toulon, tél. : (+33) 4-94-42-79-30, courriel : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr), télécopieur : (+33) 4-94-42-79-89 adresse internet : <http://www.ta-toulon.juradam.fr>.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/01/2026**